

PERMIS EXPRESS - VILLEPINTE

4 Avenue Philippe de Girard
93420 VILLEPINTE
TÉL : 01.49.36.15.66
SIRET : 8388009000021
AGRÉMENT : E 2209300090

Inscriptions - Pièces à fournir :

- 4 E-photos
- La photocopie recto verso de la carte d'identité (ou carte de séjour)
- La photocopie de l'attestation de recensement (jusqu'à 18 ans) ou photocopie du certificat individuel de préparation à la défense (des 18 ans)
- La photocopie de l'ASSR1 et l'ASSR2 pour ce née à partir du 01/01/1988
- La photocopie du justificatif de domicile (Facture EDF, France Telecom, Quittance de loyer) de moins de 3 mois à votre nom
- Si vous êtes hébergé, la pièce d'identité de la personne qui vous héberge, une attestation d'hébergement certifiant que vous êtes hébergés chez elle depuis plus de 3 mois, et un justificatif de domicile du moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- Photocopie du CNI d'un parent d'élève mineur
- 3 enveloppes vierges (format A5)
- 6 timbres lettres prioritaires

Forfait AAC 20 Heures

- Facilités de paiement en 3 fois sur 3 mois
- 400€ à l'inscription
- 400€ le mois suivant l'inscription
- 300€ le troisième mois suivant l'inscription

Forfait 30 Heures

- Facilités de paiement en 4 fois sur 4 mois
- 400€ à l'inscription
- 400€ le mois suivant l'inscription
- 300€ le troisième mois
- 300€ le quatrième mois

Forfait 20 Heures

- Facilités de paiement en 3 fois sur 3 mois
- 400€ à l'inscription
- 400€ le mois suivant l'inscription
- 300€ le troisième mois suivant l'inscription

Forfait 13 Heures Automatique

- Facilités de paiement en 3 fois sur 3 mois
- 300 à l'inscription
- 250 le mois suivant l'inscription
- 240 le troisième mois suivant l'inscription